

PS TRILANGUE - Liste des fournitures
Enseignante : SATRE Aude / ASEM : BRUMENT Fleur

Cette année une grande partie des fournitures scolaires sera achetée par l'école et refacturée. Cela permettra de démarrer l'année scolaire avec une uniformité dans le matériel et une charge d'achat en moins pour les parents.

Vous devez apporter l'ensemble du matériel listé ci-dessous le 1^{er} jour de rentrée.

- **Pour la classe** (= ces fournitures resteront donc dans la classe) :
 - 1 paire de chaussons type gym/sport (souples) avec scratch ou élastique - marqué au nom de l'enfant ;
 - 1 gobelet de 20 cl (pour boire) - marqué au nom de l'enfant ;
 - 1 sac de change* (type Tote Bag en tissu - pas de sac à dos, ni sac à ficelle) contenant : 1 paquet de lingettes (utilisées si besoin lors du change), des sacs plastiques (de 20 litres), slips/culottes, tee-shirt, pull, bas de survêtement, chaussettes – tout est marqué au nom de l'enfant ; ***Les vêtements de change sont utilisés si l'enfant fait par exemple tomber de l'eau sur lui. Nous rappelons que l'enfant doit être « propre » pour rentrer à l'école, savoir demander pour aller aux toilettes et se retenir le temps d'y aller.**
 - 4 photos d'identité récentes (35mm x 45 mm) ;
 - 1 photo de famille (avec les parents / frères / soeurs) au format 10x15cm ;
 - 1 rouleau d'essuie-tout ;
 - 2 boîtes de mouchoirs.

Merci d'apporter l'ensemble de ce matériel dans un grand sac cabas (sac marqué au nom de l'enfant) :

- **Pour la sieste** (respecter ces dimensions pour des contraintes de rangement)
 - 1 coussin carré de 30 x 30 cm maximum - marqué au nom de l'enfant ;
 - 1 couverture 120 x 80 cm maximum (type polaire légère) - marqué au nom de l'enfant (pas de couette, ni sac de couchage).
- **Pour les allers/retours école-maison :**
 - 1 petit sac à dos (format minimum 20cm x 30cm, sans roulette) - marqué au nom de l'enfant .

Les astuces de la maîtresse :

- Respecter les horaires indiqués dès le début de l'année et tout au long de l'année.
- Eviter les petits objets de valeur et vêtements de marque (nous déclinons toute responsabilité en cas de perte).
- Marquer les objets, les vêtements et les chaussons au prénom et nom de l'enfant, de manière lisible et durable.
- Les jouets de la maison sont interdits en classe. **Un seul doudou de petite taille** est accepté par enfant - marqué au nom de l'enfant (**le doudou doit pouvoir loger, sans tomber, dans le petit casier à doudou).**
- Les bonbons et chewing gum sont interdits.
- Coudre une attache aux manteaux, vestes, etc, pour permettre un accrochage plus facile.